

Le Technicien qualifié, le titulaire du bac pro Prothèse dentaire peut, sous la responsabilité de son supérieur, analyser, concevoir, élaborer, réparer, modifier et réaliser certains types de prothèses dentaires. Capable d'assumer la gestion administrative courante des stocks, des moyens techniques et financiers et des ressources humaines, il sait organiser la production et participe ainsi au développement de la compétitivité de l'entreprise qui l'emploie.

Le baccalauréat professionnel prothèse dentaire forme des techniciens qualifiés qui assurent des fonctions de production et de gestion dans les secteurs de la fabrication de prothèse dentaire sur mesure ou de la conception-fabrication-industrialisation de produits ou de services aux professionnels de la prothèse.

Les savoir-faire techniques de son titulaire vont de la réalisation de modèles d'étude à la confection de certaines prothèses, en passant par leur contrôle et leur maintenance. Ce dernier assure également la gestion administrative courante (des stocks, des moyens techniques et financiers, des ressources humaines), et organise la production dans le but de développer la compétitivité de l'entreprise.



Débouchés

Ce technicien exerce principalement dans des laboratoires indépendants, plus rarement au sein d'un cabinet dentaire (possédant son propre labo) ou à l'hôpital. Il peut aussi s'installer à son compte. Dans ce cas, il lui faut assumer les responsabilités d'une entreprise artisanale, gérer les commandes, etc.

Le technicien exerce son activité sous l'autorité d'un supérieur hiérarchique ou d'un chef de laboratoire, dans des entreprises artisanales, des PME, des multinationales ou des entreprises du secteur public.

Métier(s) accessible(s) :

- Prothésiste dentaire



Accès à la Formation

- Après la 3^e

Qualités requises :

- Minutieux
- Perfectionniste
- bon sens de l'observation
- grande habileté manuelle
- excellente vue
- bon sens de l'observation et de l'esthétique



Programme

Grille horaire (a)	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études



Enseignements professionnels

- Anatomie et physiologie de la sphère buccodentaire
- Morphologie des dents et dessin morphologique
- Technologie des techniques de fabrication
- Travaux de prothèse adjointe : adjointe résine partielle, adjointe résine complète, adjointe complète bi-maxillaire, prothèse adjointe métallique, prothèse orthopédique
- Travaux de prothèse conjointe : couronne coulée, couronne à incrustation vestibulaire, inlay-core, bridge, couronne céramique, onlay composite, travail des maquettes en Conception Assistée par Ordinateur.
- Etudes des matériaux et produits
- Hygiène, conditions de travail et réglementation appliquées au laboratoire
- Etude des matériels, des outillages et des équipements



 **Stage**

La durée de formation en milieu professionnel est de 22 semaines à répartir sur les 3 années de formation. Chaque période aura une durée minimale de 3 semaines. Six semaines la première année, huit semaines la deuxième, huit semaines la troisième.

Les périodes de formation de l'élève en entreprise porteront plus particulièrement sur :

- la communication dans l'entreprise,
- la réalisation de DMSM,
- la participation aux activités internes de traçabilité et de gestion
- la maintenance du poste de travail et de l'outillage,
- le respect et la mise en œuvre des conditions d'hygiène et de sécurité.

 **Examen**

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E2 : Epreuve technologique	
Sous-épreuve E21 : Technologie professionnelle et dessin morphologique	4
Sous-épreuve E22 : Hygiène et réglementation appliquées au laboratoire	1
E3 : Epreuve technique d'industrialisation et de réalisation du produit	
Sous-épreuve E31 : pratique professionnelle 1 Prothèse amovible totale maxillo-mandibulaire et orthodontie	3
Sous-épreuve E32 : pratique professionnelle 2 Prothèse partielle métallique – prothèse fixée – conception assistée par ordinateur	6
Sous-épreuve E33 : Rapport d'activités en milieu professionnel	3
Sous-épreuve E34 : Economie Gestion	1
Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

 **Statistiques**Académie de Montpellier

En 2017 : 14 candidats inscrits, 14 présentés, 11 admis (soit 78,57% de réussite).

En 2018 : 15 candidats inscrits, 15 présents, 10 admis (soit 66,67% de réussite)

En 2019 : 15 candidats inscrits, 15 présents, 12 admis (soit 80 % de réussite).

Académie de Toulouse

En 2018 : 38 candidats présents, 32 candidats admis (soit 84,2% de réussite).

 **Poursuite d'études**

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Brevet Professionnel Prothésiste dentaire
- Brevet Technique des Métiers (BTM) en 1 an
- BTS prothésiste dentaire.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

 **Où se former en Occitanie**Académie de Montpellier

30 Nîmes

IRFMA du Gard **A**

34 Montpellier

Lycée professionnel Jean Mermoz (Public)

66 Rivesaltes

IRFMA des Pyrénées-Orientales **A**

Académie de Toulouse

65 Vic en Bigorre

Lycée professionnel Pierre Mendès France (Public)

A Formation en apprentissage

 **En savoir plus**

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Parcours « Les métiers du médical »



Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès
04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze
04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Le Vigan
04 99 92 01 72 - ce.0301647c@ac-montpellier.fr

Lunel
04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende
04 66 65 05 17 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve
04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Centre
04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr

Montpellier Est
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes Centre
04 66 29 03 81 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr

Nîmes Ouest
04 66 27 95 00 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 68 50 20 86 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 67 98 85 74 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac
05 67 76 55 66 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr

CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau
cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens
05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail
05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord
05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil
05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

